



BOTSORHEL

ANNÉE 2016, N°9

Bulletin Municipal

Novembre 2016

Le Mot du Maire

Mes chers concitoyens,

L'eau est un bien précieux !

La maîtrise locale du cycle de l'eau, le respect de son bon état écologique et le maintien de la qualité des rejets vers les milieux naturels sont essentiels aux habitants et aux entreprises du territoire.

Morlaix communauté devient compétente en matière d'eau potable et d'assainissement à compter du 1er janvier 2017. Il est rappelé qu'elle exerce déjà la compétence assainissement non collectif depuis le 1er octobre 2006.

Le conseil de Morlaix communauté et son président prendront, donc, les principales décisions concernant les régies, à savoir le vote du budget, les délibérations des comptes, la fixation des montants des redevances dues par les usagers, mode de gestion et règlement des services.

La loi NÔTRe rendait ce transfert obligatoire d'ici 2020. Le président, Jean-Luc Fichet, a choisi d'anticiper, pour être efficace plus rapidement, sur cette question très complexe de l'eau. L'idée est d'harmoniser les services et aussi les tarifs, tout en sécurisant l'offre sur les 27 communes du territoire.

Pour BOTSORHEL, du fait de la mise en place inéluctable à terme d'une tarification unique de l'eau à l'échelle communautaire, la "rationalisation" se traduira pour nous par une augmentation significative de la facture d'eau.

Cela dit, je compte sur cette adhésion pour permettre à notre commune de bénéficier de la solidarité communautaire notamment pour des travaux futurs de réhabilitation des réseaux, ainsi que la mise en place d'une interconnexion pour assurer la continuité de l'approvisionnement ainsi que la sécurisation qualitative et quantitative de l'alimentation d'eau potable.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne fin d'année, avec pour objectif de bien vivre à BOTSORHEL.

L'agenda

Dimanche 27 novembre 2016
Marché de Noël, BARA Trégor

Samedi 10 décembre 2016
Fest Noz Danserien Bod sorhel

Dimanche 8 Janvier 2017
Vœux du Maire

Dimanche 23 avril 2017
Elections présidentielles

Dimanche 7 mai 2017
Elections présidentielles

Dimanche 11 et 18 juin 2017
Elections législatives

L'état civil**Naissance**

Louann BERNARD née le 3 aout 2016

Félicitations aux heureux parents**Décès**Marie Joelle ROLLAND le 2 septembre 2016
Henriette, Marie JEGOUDEZ le 1er octobre 2016

Georgette FOLL le 5 octobre 2016

Nos sincères condoléances à leur famille**La vie communale****CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUILLET 2016****TRANSFERT DE COMPETENCE EAU ET ASSAINISSEMENT**

Les élus, à l'**unanimité**, se sont abstenus sur le transfert de compétence eau et assainissement à Morlaix communauté, à compter du 1er Janvier 2017. Ce projet a été mené dans la précipitation estiment les élus. D'ailleurs lors du dernier conseil communautaire, le maire, Valérie LE DENN, avait déjà fait connaître sa position, en votant contre ce transfert dans l'état.

Les élus craignent l'incidence de ce transfert sur la trésorerie de la commune car une part de la redevance tombait dans la caisse communale. En temps de baisse de dotations d'état, un autre manque à gagner pour la commune.

DECISIONS MODIFICATIVE - EAU / ASSAINISSEMENT/COMMUNE

Des décisions modificatives doivent être prises pour les budgets eau, assainissement et commune pour réajustement de crédit. Le conseil municipal, à l'**unanimité**, décide, de procéder au vote de virement de crédits .

ADMISSION EN NON VALEUR, BUDGET ASPL

Une somme s'élevant à 7.80euros, correspondant à des titres émis pour le règlement de la cantine en 2012,2013 et 2014, reste impayée. À l'**unanimité**, le conseil municipal donne son accord pour la mise en non-valeur de ces titres pour une valeur de 7.80 € et Charge Mme. le Maire de prévoir cette dépense au budget ASPL en section de fonctionnement à l'article 6541.

LOYER DU LOCAL COMMERCIAL

A la suite du départ des anciens gérants, Thierry COHEN a repris le bail commercial au 1er Aout. Il est décidé de fixer le loyer mensuel à 198.52 euros (moitié prix) pendant un an , afin de favoriser la reprise de l'activité.

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 SEPTEMBRE 2016**PROJET D'EXTENSION D'UN****ELEVAGE BOVIN ET MISE A JOUR DU PLAN D'EPANDAGE AU LIEU DIT PENMERGUES AU CLOITRE SAINT THEGONNEC**

Le GAEC PENMERGUES a présenté un projet d'extension de son élevage bovin avec une demande de mise à jour du plan d'épandage au lieu-dit Penmergues au CLOITRE SAINT THEGONNEC .La commune est concernée par le rayon d'affichage prévu par l'article R512-46-11 du code de l'environnement , comme c'est le cas également pour Plougouven. De ce fait, Le dossier a été soumis à la consultation du public du 8 août au 4 septembre 2016 inclus. A la suite de ces formalités, le conseil municipal a donné un avis favorable au projet à l'**unanimité**

Loyer du local situé rue Ker huella

Le loyer du local communal servant à l'atelier « Le Pot au Feu » est fixé à 100 euros par mois. Un avenant à la convention de mise à disposition des locaux a été pris pour prolonger l'occupation des lieux jusqu'au 30 septembre 2017. **Unanimité.**

PROJET SAGE LEON TREGOR

Dans le cadre du schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (sage) du Trégor Léon, un plan d'aménagement et de gestion durable (PAGD) a été finalisé et adopté le 19 mai par la commission locale de l'eau (Cle), commission d'élus qui pilote le Sage. Le projet présenté lors du conseil municipal était loin de faire l'unanimité. La majorité des élus estime que le projet est flou, reprenant des actions déjà opérationnelles sur les bassins versants ou obligatoires à court terme. Par ailleurs, ils craignent que ce projet entraîne des mesures draconiennes dans l'avenir pour les agriculteurs. Tout en soulignant l'importance de la préservation des ressources en eau, ces observations ont provoqué l'abstention de 9 élus et 2 votes pour.

TRAVAUX DE VOIRIE 2016: La commune a consulté plusieurs entreprises pour les travaux de revêtement de chaussée, et aménagement de trottoirs au lotissement de Bel air. l'entreprise COLAS est retenue.

Le montant du marché : **35999 euros** pour le revêtement sur routes de Trohom et Pont ar goff et **26640 euros** pour la création des trottoirs.

Les travaux seront réalisés début 2017.

Travaux Ecole: l'équipe municipale a décidé de remédier aux problèmes d'accès aux sanitaires pour les enfants. Au cahier des travaux, percement de la cloison, installation de sanitaires dont l'un avec accès handicapés. Pose de plaque de plâtre, isolation et plafond ont été confiés à l'entreprise locale Hugues LE DEUNFF, la peinture à Cédric LE ROUX de Guimaëc et l'électricité et plomberie à l'entreprise MORVAN DANIEL de Lanmeur. Résultat , un bel espace dont les élèves profitent depuis la rentrée.

Le montant des travaux était de 23400 euros.



Le commerce est ouvert: Après plusieurs mois de fermeture, à la suite du départ des précédents gérants, le commerce du bourg a ouvert ses portes le weekend du 29 Octobre. Pour ce lancement, les nouveaux gérants Thierry COHEN ADAD et Catherine CLAUSSE, avec l'aide de bénévoles de l'association Les graines de Mam Doar, ont organisé un long weekend festif autour du commerce. Le St Georges vous propose les services; dépôt de pain , bar et épicerie..

Ouvert tous les jours de 8h45 jusqu'à 20h sauf le lundi et mercredi matin.



Les associations

Danserien Bodsor'hel



Les cours de danse bretonne ont repris le Jeudi 29 Septembre au plus grand plaisir des amateurs de musique bretonne.

Les cours de danse sont dispensés par Janine LE SCOUR tous les jeudis soirs à 20h30 à la salle socio-culturelle, il est toujours possible de rejoindre le groupe pour une adhésion de 22€ à l'année.

L'association organise son traditionnel fest-noz le 10 décembre.

BARA Trégor



L'exposition 2016

Un vaste et riche panel de créations a été proposé aux visiteurs par la trentaine d'artistes (peintres, sculpteurs, photographes, mosaïstes) venus outre du pays de Morlaix, de la région de Brest, des Côtes-d'Armor et du Morbihan pour le 3ème salon de l'association,

Le festival des arts 2016

Ateliers, démonstrations artistiques et artisanales, animation musicale, vente et restauration; c'était le programme d'un dimanche festif de septembre.



BOTSORHEL

Marché de NOËL

SALLE DES FÊTES

ENTRÉE GRATUITE de 10h30 à 18h

Dimanche 27 Novembre

Restaurations à midi sur place:
Bar à soupes - Racôut - Dessert
Café - Crêpes

TOMBOLA

Organisation : BARA TREGOR

Groupama

Amicale Laïque

Le bureau des parents d'élèves de l'école Skol An Avel s'est réuni avec les enseignants afin d'effectuer un bilan des activités de l'année écoulée et d'organiser celles à venir. Il a été décidé de reconduire les opérations qui avaient connu un bon succès, à savoir le lavage de voiture (5 novembre), la soirée repas (au mois de mars ou avril) et la vente de petits pains qui permettent de financer les projets extrascolaires.



La gym à Botsorhel, c'est reparti....

les cours de gymnastique d'entretien ont repris dans une ambiance conviviale et détendue. Les séances ont lieu tous les mardis de 14h à 15h dans la salle socio-culturelle et sont animées par Marie Armelle DRONNIOU. Toutes les personnes qui le souhaitent peuvent venir se joindre au groupe.

Le tarif pour l'année est de 60 €.



Re Yaouank Gwechall



Repas Crêpes

Gastronomie et danses bretonnes étaient au menu de la soirée organisée le Samedi 29 Octobre à BOTSORHEL par l'Association Re Yaouank Gwechall. Les participants ont beaucoup apprécié les délicieuses crêpes confectionnées par les bénévoles.

Chemins et patrimoine

L'association compte 40 adhérents, et en moyenne une vingtaine randonne tous les lundis. Du 31 août au 3 septembre 22 adhérents sont partis à Saint-Jean le Thomas à la découverte du Mont-Saint-Michel et traversée de la baie.



Skol An Avel

La rentrée scolaire

L'école Skol An Avel a accueilli 37 élèves (deux enfants de plus que l'année dernière), qui se sont répartis dans les deux classes. Ils sont 16 dans la classe du directeur, Arnaud RANNOU, du CE1 au CM2, et 21 dans celle de la nouvelle institutrice Julie ROGUÈS, de la maternelle du CP. Ils sont accompagnés par Annie PLUSQUELLEC, Atsem, Sophie MOUSSIT qui remplace provisoirement Maryline GEFFROY et les AVS, Gladys TONNELIER et Céline PRIGENT.

Une semaine de cirque



Du 19 au 23 Septembre, les élèves des deux classes de l'école se sont initiés aux arts du cirque, en compagnie de Céline et Christophe, de la compagnie cirque à Léon, dans la salle socioculturelle. A raison d'une heure par jour pour les maternelles et de deux heures pour les élèves d'élémentaires, les enfants ont pu apprendre à marcher sur le fil de fer, se tenir debout sur une boule, jongler avec divers accessoires ou encore rouler sur un monocycle.

Un spectacle présenté par les élèves d'élémentaire devant les familles, a conclu la semaine d'apprentissage des arts circassiens .

Sortie au Musée pour voir l'exposition sur Marc Chagall à Landerneau le lundi 12 septembre .



Le repas des aînés



Le traditionnel repas des aînés a eu lieu le dimanche 2 octobre dans la salle socioculturelle, en présence des élus ainsi que des membres du CCAS qui sont les organisateurs de ce banquet annuel. Une soixantaine de repas a été servie . Dans son discours d'accueil, Mme le Maire a plus particulièrement salué les doyens de l'assistance, Ernestine CILLARD, Jacques VAST et Marcel LAVANANT. Une minute de silence à la mémoire des personnes décédées depuis l'an passé a été respectée. Les personnes absentes au repas se verront offrir une boîte de chocolat à Noël.

La cérémonie du 11 Novembre

Le rendez-vous a été fixé à 11h devant la mairie. Le cortège s'est rendu ensuite au monument aux morts. À l'issue de cette cérémonie un vin d'honneur a été offert par la municipalité au St Georges.



En Bref

Inscription à la liste électorale: les élections présidentielles et législatives vont avoir lieu en 2017. Pour pouvoir voter, il faut impérativement être inscrit sur les listes électorales. Cette démarche concerne les nouveaux arrivants sur la commune ainsi que les ressortissants de l'union européenne . Il suffit de se présenter en mairie muni d'une pièce d'identité en cours de validité et justificatif de domicile récent. Date limite d'inscription est fixée au **31 décembre 2016.**



Mise en service de « pré-demande de permis de conduire » sur le site l'ANTS(Agence nationale des titres sécurisés): le ministère de l'intérieur simplifie les démarches des usagers et leur propose un nouveau service en ligne, sur le site de l'ANTS: permisdeconduire.ants.gouv.fr, afin de lancer plus rapidement la fabrication de leur permis de conduire sécurisé en cas de perte, vol, détérioration, changement d'état-civil et renouvellement. Le récépissé de déclaration de perte permettant de conduire durant 2 mois peut être obtenu également par ce service. Ce nouveau télé-service permet de recueillir de manière dématérialisée les renseignements nécessaires à la fabrication du titre (photo, signature, pièce d'identité, justificatif de domicile, déclaration de perte). L'achat du timbre fiscal dématérialisé peut se faire en ligne. Toutes les démarches à faire sont expliquées sur le site.



Nouvelles modalités pour les cartes d'identité: Le ministère de l'intérieur a engagé une vaste réforme de délivrance des titres et prévoit notamment que la région Bretagne sera expérimentatrice. Ainsi, à compter du 1er Décembre 2016, les usagers qui solliciteront une carte d'identité devront se présenter auprès des Mairies équipées du dispositif spécifique d'enregistrement des demandes, Morlaix et Plougonven pour les plus proches, auprès desquelles il sera nécessaire de prendre rendez-vous (*Plougonven* :02.98.78.64.04– *Morlaix*: 02.98.63.10.10). La mairie de BOTSORHEL ne recevra donc plus les demandes de cartes d'identités mais continuera à vous renseigner sur les pièces à fournir pour la constitution de votre dossier.



Association de services à domicile présente sur l'ensemble de la communauté de communes de Morlaix, l'**ADMR Région de Morlaix** propose une large gamme de services dispensés par plus de 100 salariés en CDI :

GAMME FAMILLE : garde d'enfants, soutien aux familles, ménage, repassage...

GAMME AUTONOMIE : aide aux repas, assistance administrative, courses, entretien du logement, téléassistance...

GAMME DOMICILE : ménage, repassage...

A compter du 1^{er} janvier 2017 toute personne pourra bénéficier d'un **remboursement de 50% des prestations** par le biais de crédit d'impôt.

Renseignements : 02 98 72 83 08
contact.regiondemorlaix@asso-admr29.fr

